



MAIRIE DE COLOMBIÈS

12240

Téléphone : 05 65 69 9212

Courriel : mairie@colombies.fr

Le 26 janvier 2026

Objet : Réunion du conseil municipal – Convocation.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le **vendredi 20 mars 2026 à 20h 30**, salle du conseil de la mairie de Colombiès.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Maire,

Patrick ALCOUFFE.

Ordre du jour :

- Élection du maire ;
- Création du nombre de postes d'adjoints au maire ;
- Élection des adjoints au maire ;
- Charte de l' élu local ;
- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal ;
- Fixation du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints au maire ;
- Création des commissions communales et désignation de leurs membres ;
- Association gestionnaire de la Maison d'Accueil et Résidence pour Personnes Autonomes (M.A.R.P.A.) – Désignation des délégués ;
- Création de la commission d'appel d'offres (C.A.O.) et désignation de ses membres ;
- Désignation du correspondant « Défense » ;
- Désignation des délégués référents au Syndicat Intercommunal d'Énergies de l'Aveyron (S.I.E.D.A.) ;
- Désignation des délégués référents au Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala (S.M.E.L.S.) ;
- Désignation du délégué référent au Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (S.M.I.C.A.) ;
- Désignation du délégué référent au Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (S.M.B.V.2.A.) ;
- Désignation des délégués référents au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (S.I.V.O.S.) ;
- Désignation du délégué référent au sein de l'Agence départementale « Aveyron Ingénierie » ;
- Réhabilitation énergétique de la M.A.R.P.A. : approbation du devis de l'entreprise « LANGUEDOC ISOLATION » pour des travaux complémentaires non prévus et rendus nécessaires en cours d'exécution du marché ;
- Ressources humaines : création d'un poste de vacataire administratif.
- Questions diverses : échange entre élus et évocation des commissions intercommunales.